



Elévation postérieure de la maison sise parcelle 123, section D1 sur le cadastre de 1967.

IVR26_19792101432V

Auteur de l'illustration : Michel Thierry

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation